SAINT FIRMIN DES BOIS

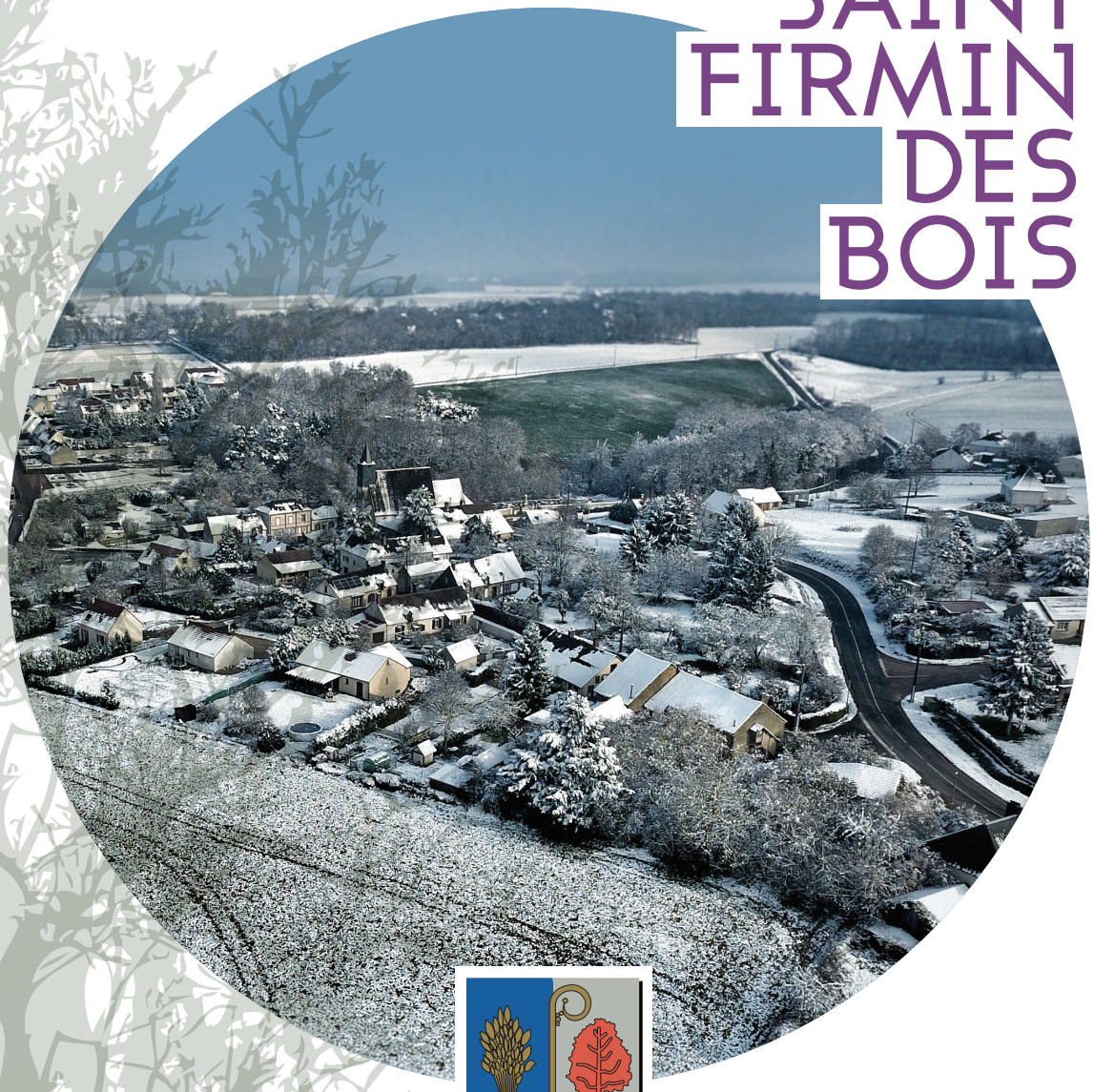

2018

BULLETIN MUNICIPAL 2018

Direction de la publication : Luc Clément

Rédaction : Alice Dejust

Mise en page : Noémie Perrier

Imprimerie : Rival, Chantecoq

Luc
CLÉMENT

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année, je vous présente tous mes meilleurs vœux pour 2018, qu'elle vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos projets.

En 2017, la réalisation de la rénovation de l'éclairage public dans le bourg, l'Agenda d'Accessibilité Programmé a été réalisé avec l'accès PMR à l'école et la réhabilitation des sanitaires.

En 2018, le projet de la construction d'une nouvelle salle se concrétise, et ce n'est pas sans un pincement au cœur que nous assisterons à la démolition l'ancienne salle durant le 1er semestre 2018. Le Permis de construire a été accepté, ainsi que l'octroi des subventions de l'Etat et du Conseil Départemental.

L'arrivée du haut débit sur notre commune a permis de bénéficier d'internet dans de meilleures conditions. Concernant la téléphonie mobile, l'implantation d'une antenne relai est prévue par l'opérateur Free Mobile, vers la mare des tilleuls, sur le terrain communal. Par la suite d'autres opérateurs pourront se raccorder à cette antenne.

La piscine intercommunale de Château-Renard a été inaugurée et est ouverte au public.

Je tiens à remercier toutes les personnes investies dans les associations, qui entretiennent les liens intergénérationnels grâce à leurs manifestations au sein de notre commune, et animent notre village.

Le Conseil Municipal, le personnel communal et moi-même, nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions et vous apporter toute information nécessaire.

MAIRIE

Permanences de la Mairie :

LUNDI
de 10 h 00 à 12 h 00
de 15 h 00 à 18 h00

JEUDI
de 14 h 00 à 17 h 00

VENDREDI
de 15 h 00 à 18 h 00

MAIRIE
02.38.95.22.59
02.38.95.30.32
mairie-st-firmin-des-bois
@orange.fr

www.saint-firmin-des-bois.fr

RESTAURANT SCOLAIRE
02.38.95.24.42

ECOLE PRIMAIRE
02.38.95.31.89

MAISON DES ASSOCIATIONS
02.38.95.38.41

LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Luc CLEMENT
1er Adjoint : Karine DESOUBRIE
2ème Adjoint : Philippe DESLAIS
3ème Adjoint : Alain GUYARD
4ème Adjoint : Michel MAILLIARD

Conseillers municipaux :
Pierre-Yves MARTIN, Vincent SCHAAP, Franck CEBI, Sébastien LAGRANGE, Francine DE WILDE, David NIOCHE, Jeannick PAILLOUX

PERMANENCES

Le Maire reçoit en Mairie sur rendez-vous.

Les Adjoints reçoivent en Mairie sur rendez-vous
Lundi de 11 h à 11 h 30 et le Vendredi de 16 h 30 à 17 h 00

LE PERSONNEL COMMUNAL :

Mme Alice DEJUST, Adjoint Administratif, secrétariat mairie,

Mme Martine GROSBOIS, en CAE d'un an, secrétariat mairie,

Mme Michèle DREFFIER, Adjoint technique entretien des classes, salle des fêtes, maison des Associations,

M. Serge LAHAYE, Adjoint Technique, service de voirie et entretien communal,

Mme Christine LE GOC, Adjoint technique, restaurant scolaire.

PRÊT DE LIVRES Le Maire informe la population qu'il existe, à la Mairie, une bibliothèque de prêt de livres, disponibles aux heures de permanence de la Mairie.

TARIFS COMMUNAUX

LOCATION SALLE POLYVALENTE (JUSQU'AU 01/06/2018)

Pour la réservation de la salle polyvalente, s'adresser à la Mairie 02.38.95.22.59

Modalités de réservation

- 50 % d'acompte à la réservation (non remboursable)
- versement du solde 8 jours avant la date de location
- attestation de responsabilité civile
- chèque de caution : 500 € à l'ordre du trésor public

Nombre de personnes

- 60 maxi

Salle Polyvalente	VIN D'HONNEUR	WEEK-END
Résidents	80 €	160 €
Vaisselle	/	20 €
Non Résidents	160€	320 €
Vaisselle	/	20 €
Associations Communales	2 LOCATIONS GRATUITES PAR AN	
Option forfait « ménage »	40 €	40 €

RESTAURANT SCOLAIRE

Le prix du repas est de 3.25 €

CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE

- Trentenaires (2 m²) : 50.00 le m²
- Alvéoles Cinéraires (15 ans) : 500 €
- Alvéoles Cinéraires (30 ans) : 900 €
- Dispersion des cendres : 50 €

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La facturation est établie par la SAUR (sur la facture d'eau potable)

- Terme fixe : 40 €,
- Consommation le m3 : 1.30 € le m3 ;
- Taxe de raccordement : montant des travaux facturés.
- Taxe de modernisation des réseaux collectifs : Taux unique de 2013 à 2018 : 0.30 €/m3 (taxe instaurée par l'Agence de l'Eau et reversée à celle-ci)

RECENSEMENT

Enquête de recensement
de 2013 à 2017

487
habitants

CALENDRIER 2018

- Dimanche 22 avril
  Marché des Producteurs
- Dimanche 10 juin
  Vide-Greniers
- Vendredi 13 Juillet
  Fête Nationale
- Dimanche 28 septembre
  Virade de l'espoir
- Dimanche 7 octobre
  Randonnée pédestre à thème
  (animations autour du bois)

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Camille THUAULT, 28 Avril
Evann BOUCHIER SVARIKA, 5 Juillet
Awenna CHARPENTIER NAM, 18 Août
Ylies BILLE, 28 septembre
Nyno FEUILLOLAY, 22 Octobre
Luna FERRERO MARTIN, 24 Octobre

MARIAGE

M. John BOSNET & Mme Laetitia BOURBIGOT, 13 Mai
M. Clément DEYRIS & Mme Marion BOBEAU, 29 Juillet
M. Hervé VUILLERMOZ & Mme Christine SENSAT, 19 Août

DECES

M. Jeoffrey BEAUME, 43 ans, 3 Janvier
Mme Julienne MAMBUENI épouse BUENSA, 57 ans, 22 Septembre
Mme Trijntje QUALM veuve LEUNE, 97 ans, 3 octobre
M. Lucien BOURDIN, 88 ans, 19 décembre

CIVISME

APPEL DE LA MUNICIPALITÉ POUR UN BIEN VIVRE ENSEMBLE

LES TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :
Les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.
Les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

NETTOYAGE DES VOIES COMMUNALES ET ENTRETIEN DEVANT CHEZ SOI.

- Les voies communales doivent être nettoyées proprement par le ou les responsables.
- Rappelons aux agriculteurs qu'ils n'ont pas à labourer les accotements, c'est préjudiciable pour les routes et cela peut être dangereux !
- Les propriétaires de maison et les locataires sont tenus de balayer devant chez eux (y compris trottoir et caniveau). Cela vaut également pour la neige et la glace.

ELAGAGE

Les arbres, arbustes, végétaux qui avancent sur le sol des voies communales et des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 mètres. Les arbres, arbustes, haies, branches doivent être en outre élagués afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage publique et de téléphone.
Les opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants. En bordure des voies communales, faute d'exécution par les propriétaires, riverains ou leurs représentants, une mise en demeure d'élaguer leur sera notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception. Si cette mise en demeure n'est pas suivie d'effet, au terme d'un délai d'un mois, la commune obligera les propriétaires riverains ou leurs représentants à effectuer l'élagage par toutes voies de droit.

BRULAGE

Vu l'arrêté préfectoral du 21 juin 2002 modifiant l'arrêté du 13 octobre 1995 réglementant les feux, dits de plein air,

- Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit
- Toutefois, le brûlage des déchets végétaux et résidus de jardins peut être toléré en fonction des circonstances locales
- Ce type d'élimination ne devra entraîner aucune gêne pour le voisinage, ni aucun risque pour la sécurité publique.
- Le brûlage à l'air libre d'autres matières (sacs plastiques, résidus divers....) est strictement interdit
- Les déchets doivent impérativement être déposés à la déchetterie la plus proche ou mis en dépôt aux fins de compost.

VITESSE NON RESPECTÉE :

LIMITEE à 30 km/h dans une partie du bourg et 50 km/h.
Dans le village, la vitesse est limitée à 30 km/h ! Beaucoup trop de véhicules ne la respectent pas ! Pensez aux enfants, aux animaux, aux dangers qui peuvent surgir à tout moment.

ANIMAUX

Les personnes détenteurs d'animaux, à quelque titre que ce soit, sont tenues de prendre toutes les mesures nécessaires afin de préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit. Il faut veiller particulièrement aux aboiements répétés et intempestifs des chiens en l'absence des propriétaires et si nécessaire faire usage de dispositif dissuasif (collier anti-aboiement).

ANIMAUX ERRANTS / DIVAGATION DES CHIENS ET CHATS / DÉJECTIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE

La divagation des chiens et chats est formellement interdite par arrêté préfectoral. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique qu'à la condition d'être tenus en laisse. Les accompagnants devront veiller à éviter le dépôt de déjections de leurs animaux dans les pelouses, sur les trottoirs, bandes piétonnières ou tout autre espace aménagé destiné à recevoir la circulation. Au cas où, les déjections devront être ramassées par les propriétaires des chiens.

DÉCHETS : RESPECTONS NOS CAMPAGNES !

Les dépôts sauvages sont récurrents sur notre territoire communal, notamment à la mare des tilleuls. Les routes, les fossés, les champs, servent de poubelles aux automobilistes.
Nous rappelons que rien ne doit être jeté dans la nature. Des containers de tri sélectif sont à votre disposition à la mare des tilleuls. Si ceux-ci sont pleins, n'abandonnez pas vos déchets à leur pied mais rendez-vous à un autre point de collecte et prévenez la mairie ou le SAR.

VOUS ORGANISEZ UNE PETITE FÊTE. PRÉVENEZ VOS VOISINS !

LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Sa mission : trouver une solution amiable pour régler un différend entre deux parties (en matière civile).
Est présent sur rendez-vous :
Mairie de Courtenay : 1er vendredi de chaque mois de 9h00 à 12h00
Mairie de Château-Renard le 2ème vendredi de chaque mois de 9h00 à 12h00

DONNÉES BUDGÉTAIRES 2017

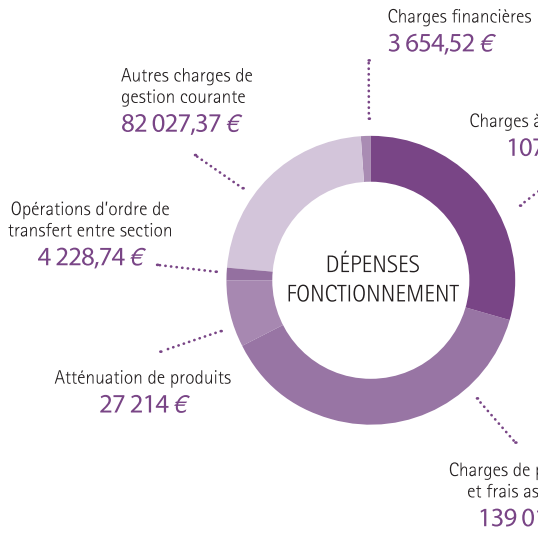

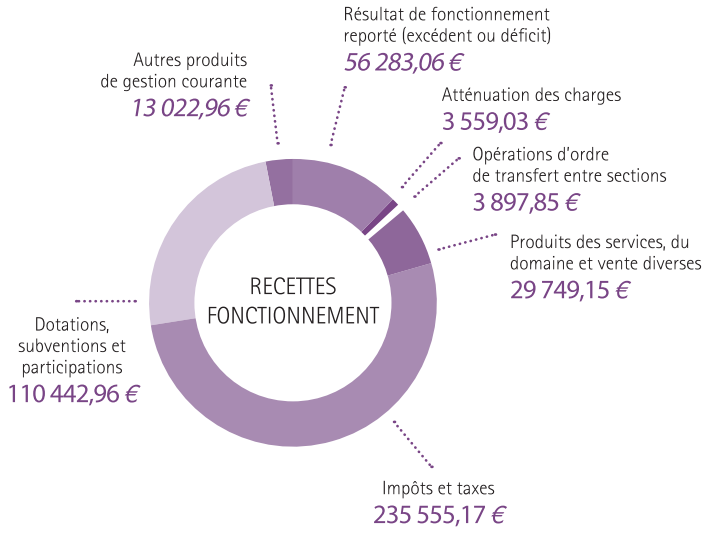

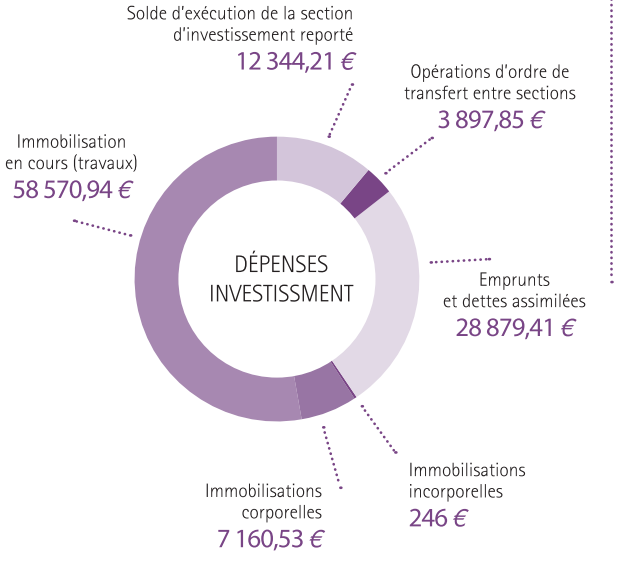

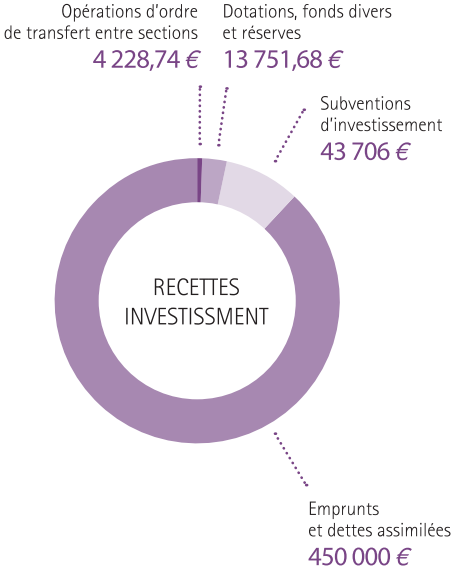

RÉALISATIONS 2017

ECLAIRAGE PUBLIC

Fourniture et pose de 20 mâts, 14 crosses, changement des ampoules énergivores par des leds, modification des deux armoires de commande.

Coût de l'opération : 48 156.00 €

Subventions accordées Etat/DETR : 11 472.00 €

Etat/Ministère de l'environnement : 19119.50 €

ECOLE & RESTAURANT SCOLAIRE

Mise aux normes de l'école et du restaurant (Agenda d'Accessibilité Programmé) pour accès aux personnes à mobilité réduite. Pour l'école, création d'une rampe d'accès pour l'entrée dans les classes, mise aux normes des sanitaires. Pour le restaurant scolaire : agrandissement de la porte d'accès et création d'une rampe d'accès PMR.

Coût des travaux : 13873.82 € TTC

Subvention du conseil départemental : 5549 €

STATION D'EPURATION

Au 1er janvier 2018, l'entretien hebdomadaire de la station d'épuration a été confié aux services de la SAUR.

ANTENNE RELAIS TELEPHONIE MOBILE

Installation d'une antenne relais mobile au niveau de la mare des tilleuls permettant de couvrir une grande partie de la commune en réseaux mobile, par Free Mobile

PROJETS 2018

LES PROJETS EN COURS ET À VENIR

CONSTRUCTION DE LA SALLE À VOCATION SCOLAIRE ET CULTURELLE.

Ce projet a pris un peu de retard. Le permis de construire a été déposé fin 2017. Nous espérons que la première pierre pourra être posée début du second semestre 2018 !

CIMETIERE / PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS FUNERAIRES EN ETAT D'ABANDON

Suite à un travail de longue haleine, effectuée par Martine Grosbois au secrétariat de la mairie, qui a répertorié toutes les tombes et familles du cimetière, la procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon a débuté le 21 novembre 2017. Cette procédure est longue (3 années), permettant aux ascendants et descendants de se faire connaître auprès des services de la mairie. Un procès-verbal recensant ces concessions a été établi et affiché au cimetière (selon la procédure à suivre).

CIMETIERE / COLUMBARIUM

Le columbarium du cimetière va être agrandi par l'installation de 4 caves-urnes, une case supplémentaire va venir terminer le monument cinéraire existant.

ASSOCIATIONS COMUNALES

ASL

L'ASSOCIATION SPORTS & LOISIRS VOUS PROPOSE :

- de la « Gym douce » (Pilat, renforcement musculaire, étirements....) en musique avec Géraldine, chaque lundi pendant la période scolaire de 17h45 à 18h45 dans la salle polyvalente. L'effectif augmente d'année en année.
- Un atelier loisirs créatifs, avec les conseils de Muriel, chaque jeudi à partir de 14 h 00 à la salle de la Maison des Associations.

Le Bureau de l'ASL est composé de :

- Mme VINATIER Geneviève, Présidente
- Mme DESLAIS Véronique, Trésorière
- Mme DE WILDE Michèle, Secrétaire

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement 02.38.95.32.46

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes remercie les bénévoles, les donateurs et les participants.

En 2017 le comité a organisé le 21 mai 2017 un vide grenier avec 26 exposants la baisse des exposants semble générale sur l'ensemble des communes.

- La fête nationale le 15 juillet 2017 avec soirée dansante, jeux, repas a déplacé plus de 300 personnes. Le feu d'artifice est offert par la commune.
- Le 08 octobre 2017 une randonnée avec visite d'une chèvrerie et la traite des vaches par un robot, beau succès 146 marcheurs se sont déplacés (86 en 2016) après il y a eu pique-nique et pétanque.
- Le 28 juillet pique-nique de remerciement aux bénévoles.

Le bilan de 2017 est positif mais pour continuer il nous faut des bénévoles pour apporter de l'aide et des idées.

POUR 2018 NOUS AVONS PRÉVU

- **un marché gourmand le 22 avril**
- **un vide grenier le10 juin**
- **la fête nationale le 13 juillet avec bal, jeux et repas**
- **une randonnée le 7 octobre**

N'HÉSITEZ PAS À NOUS REJOINDRE.

Président : LEMEITER Jean-Charles
Vice-Président : BRUNDALLER Pascal
Secrétaire : DESLAIS Véronique
Trésorière : PINTO Lucia / Trésorière Adjointe : MARTIN Marie

ST FIRMIN
AU CLAIR DE LUNE

« UNE BALLADE CHAMPÊTRE AU PAYS DE L'OR NOIR », À L'INITIATIVE DE L'OFFICE DE TOURISME DE CHÂTEAU-RENARD, A EU LIEU LE 22 JUILLET, AVEC 54 PARTICIPANTS POUR LA DÉCOUVERTE DU VILLAGE (ÉGLISE, FONTAINE, CHÂTEAU DES FRÉLATS, POUR FINIR À LA MARE DES TILLEULS

LE VOX

28 Place du Marché – 45220 CHÂTEAU-RENARD
Tel. 02.18.12.51.98 – email : levox@levox.fr

www.levox.fr / facebook.com/cinecafeconcertvox

Le ciné-café-concert Vox de Château-Renard est géré par l'Association Vox Populi, créée en 1994.

Elle emploie deux salariés à plein temps, compte 298 adhérents pour l'année 2016 et une vingtaine de bénévoles réguliers.

Les locaux appartiennent à la Communauté de Communes (3CBO).

La programmation et les activités de la salle sont organisées par l'Association Vox Populi.

TARIFS CINÉMA :

Plein tarif : 6.50 €

Tarif réduit (étudiants, +65 ans) : 5.50 €

Adhérents : 5.00 €

Chômeurs, RSA, handicapés,
enfants de moins de 14 ans : 4.00 €

Carnet de 10 tickets : 55.00€ (valable 1 an)

UNE POUR 4

Une pour 4
Association de Parents d'Elèves

L'association Une pour 4 est l'association de parents d'élèves du regroupement scolaire de Chuelles, Saint-Firmin-des-Bois et la Selle-en-Hermoy.

Notre association a pour but d'organiser des manifestations afin de soutenir activement les écoles dans leurs projets mais aussi créer du lien et favoriser la convivialité entre les familles.

Pour Noël, nous avons offert des ballotins de chocolats à tous les enfants du regroupement, un livre et une sotie au VoxPopuli pour tous les élèves du regroupement.

Les membres du bureau de l»association sont:
Présidente : Mme Lacombled Magali
Trésorière : Mme Dufourcq Nathalie
Secrétaire : Mme Mahieu Laëtitia Secrétaire adjointe: Mme Harry Aurélie

QUELQUES DATES À RETENIR :

- Dimanche 6 novembre 2016, vide ta chambre à la salle de Chuelles.
- Dimanche 29 janvier 2017, le loto à la salle de Douchy.
- Dimanche 26 mars 2017, le Carnaval à St Firmin.
- En avril 2017, la chasse aux oeufs à La Selle en Hermoy.
- Samedi 24 juin 2017, la fête des écoles à St Firmin des Bois.

LA VIE DE L'ÉCOLE

L'ANNÉE 2017 A ÉTÉ RICHE EN SORTIES ET PROJETS DIVERS ET VARIÉS :

- La classe de CM1 de Mr Bouchard a été visiter Paris, la maison de la radio et le jardin des plantes.
- La classe de CM2 de Mme Dumontier-Beets et Expert a également visité le Jardin des plantes, et a participé à une découverte des minéraux et de la bio diversité de la forêt de Fontainbleau, avec Mr Thomas Gillot, géologue. Une récolte de minéraux (calcites) a pu être faite.

Au mois de juin, toutes les classes ont participé à la Kermesse et ont donné un spectacle de fin d'année.

Depuis 2017-2018, il y a une classe de CE2/ CM1 (25 élèves) avec Mr Bouchard et une classe de CM2 (23 élèves) avec Mmes Dumontier Beets et Laleu.

LES SORTIES ET ACTIONS DÉJÀ RÉALISÉES

Nous avons organisé une rencontre avec la BPDJ (Brigade de la Prévention de la Délinquance Juvénile) le jeudi 5 octobre 2017, avec une intervention sur la loi et le passage du permis internet avec les CM2 et une intervention sur les violences avec les CE2/CM1.

Différents exercices de mise en sûreté ont déjà été réalisés, suite au plan vigipirate.

Le mercredi 4 octobre, les CM2 ont été visiter l'exploitation de Mr Benoît Beets, dans le cadre du programme scolaire de géographie : les espaces agricoles. Ils ont pu découvrir les différents animaux, l'exploitation céréalière et le matériel utilisé. Cette sortie fut très enrichissante ! Un grand merci à Benoît, Eliane et Daniel Beets.

LES PROJETS À VENIR

La classe de CE2-CM1 partira en classe de mer du 2 au 7 avril 2018, à Damgan (Morbihan). Ce projet concerne les 25 élèves de la classe, il est établi en collaboration avec l'œuvre Universitaire du Loiret. Ce voyage scolaire sera l'occasion de suivre un cycle d'initiation à la voile, de participer à quelques ateliers de découverte du milieu naturel et d'être sensibilisés à la préservation de l'environnement. Ces 6 jours seront aussi mis à profit pour développer l'autonomie et la vie collective. Ce voyage sera financé par le SIRIS et la coopérative scalaire. Afin de récolter d'autres fonds, un repas/soirée jeux de société sera organisé prochainement. Venez nombreux !

A partir de janvier, la classe de CM2 découvrira l'escalade au gymnase de Triguères, avec un moniteur. Cette activité sera financée par le SIRIS, la coopérative scolaire et la vente de jus de pomme fermier de l'école.

D'autres projets sont à venir, des sorties de fin d'année et un grand spectacle musical donné par les CM2 dans la salle de concert d'Amilly le mardi 29 mai 2018. Le festival « Amilly chante» est un ensemble de cinq concerts donnés chaque année à la fin du mois de mai depuis quatorze ans. Il est organisé conjointement par Amilly Spectacles, association municipale et par Schoralia Région Centre, association de l'éducation nationale.

Il permet aux chorales et orchestres d'élèves des écoles et collèges de la région de se produire sur scène dans des conditions professionnelles. Chaque année mille cinq cents enfants peuvent ainsi connaître les contraintes et les joies du spectacle devant un public nombreux et enthousiaste. Cette année, les CM2 de Saint Firmin des Bois ont été sélectionnés. Venez nombreux !

UN LIEU POUR PARLER ET ÉCHANGER DESTINÉ AUX JEUNES DE 11 À 21 ANS ET/OU À LEUR ENTOURAGE

ORLÉANS	MONTARGIS	CONTACTS
40, rue Porte Madeleine 45000	Centre N. Mandela 3ème étage 31, Av. L.M. Chautemps 45200	02 34 28 35 08 contact@amara45.fr www.maisondesados45.fr
Lundi de 15h à 18h Mercredi de 13h à 18h Vendredi de 15h à 18h	Mercredi de 14h à 18h Vendredi de 15h à 18h	

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'INTÉRÊT SCOLAIRE DE CHUELLES, LA-SELLE-EN-HERMOY, SAINT-FIRMIN-DES-BOIS

Le SIIS créé en 1983 pour sauvegarder nos petites écoles, a développé au cours des années de nouvelles compétences telles que les garderies périscolaires. Le Comité Syndical qui le gouverne est composé d'Elus de chaque commune (12 au total) :

CHUELLES :

Stéphane HAMON -Maire-, Brigitte BERTAUCHE, Martine DIEUDONNÉ DE CARFORT, Éric GALLOIS, Mélanie ROZEAUX,

LA SELLE EN HERMOY :

Jean BOURILLON -Maire-, Dany DROUAULT, Patrick LACROIX, Chantal MICHAUX,

SAINT FIRMIN DES BOIS :

Luc CLEMENT -Maire-, Karine DESOUBRIE, David NIOCHE

Il gère le budget grâce notamment aux participations financières des 3 communes, les 10 membres du personnel, la surveillance des cantines, des garderies périscolaires, du car, des Temps d'Activités Périscolaires.

Le SIIS cotise auprès des Centres Musicaux Ruraux afin que les enfants bénéficient de séances hebdomadaires dispensées par un intervenant musical.

LE PERSONNEL DU SIIS :

Cantine et TAP* à Chuelles : Mélanie BEZÉ, Jessica FERREIRA, Aurélie VAN LIERDE, Nathalie BEAUCHET.

Cantine et TAP à la Selle en Hermoy : Nadine HILLEWAERE, Gabriela NIERDING, Aline FERRIER

Cantine à St Firmin des Bois : Aurélie JARRY et Aline FERRIER, TAP : Aurélie JARRY et Christine LE GOC

Car : Corinne DE WINTER

*TAP : Temps d'Activités Périscolaires. Ceux-ci sont gratuits, suivant la décision du Comité Syndical.

COORDONNÉES :

14 rue des Ecoles
CHUELLES (au-dessus du bâtiment de l'école primaire)

Présidente :
Martine DIEUDONNÉ DE CARFORT

Secrétaire :
Catherine LE BEC-LESAGE

Bureau ouvert lundi et mercredi de 8h30 à 12h30

Tel : 02 38 94 29 50
sirisdechuelles@wanadoo.fr

Garderies : la Selle en Hermoy
02 38 92 17 08

Chuelles : 02 38 94 20 93

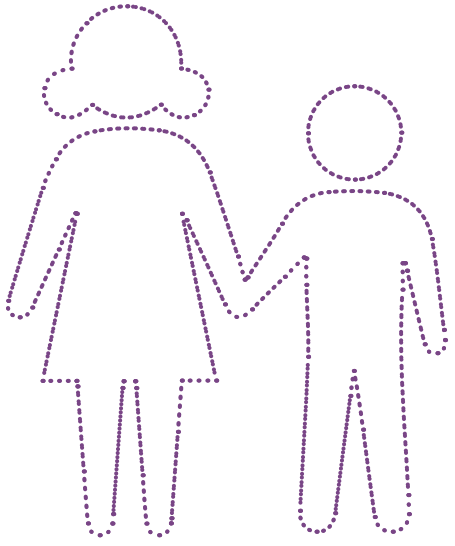

GARDERIES PÉRISCOLAIRES DE LA SELLE EN HERMOY ET CHUELLES

Elles fonctionnent les jours d'école. Gratuites pour les enfants ayant des frère/sœur prenant le car, à partir de la montée dans le car le matin, et en attendant son arrivée le soir.

Les chèques CESU sont acceptés en règlement des factures

Tarifs au 01.01.2017

Matin : A partir de 7h00 (la Selle en Hermoy) A partir de 7h30 (Chuelles)	2.80 €
Matin : à partir de 8h00	1.30 €
Matin : 0h30 maximum	1.00 €
Soir : jusqu'à 17h30 (avec goûter)	1.80 €
Soir : jusqu'à 19h00 (avec goûter)	2.80 €
Soir : 0h30 maximum (avec goûter)	1.30 €

Accueil des enfants en cas de grève des enseignants : le SIIS accueille les enfants des parents qui n'ont pas la possibilité de les garder.

Effectifs scolaires 2017/2018

221 enfants

ÉCOLES	CLASSES	CONTACT
CHUELLES	PS/MS : Mme Fanny HUBERT (ASEM : Aurélie VAN LIERDE), **26 enfants** PS/ GS : Mme Aurélie BUJEAU/M Nicolas ANGEVIN (ASEM : Jessica FERREIRA) : **26 enfants** MS/GS : Mme Virginie HENNEBIQUE/M Nicolas ANGEVIN (ASEM : Nathalie BEAUCHET) : **25 enfants** CP : Mme Charlène DELABARRE: **21 enfants**	Mme Virginie HENNEBIQUE, directrice, 02 38 94 20 90 (bât primaire), 02 38 94 20 93 (bât maternelle)
LA-SELLE-EN-HERMOY	CP : Mme Fabienne POMMIER : **22 enfants** CE1 : Mme Aurélie MASSIN : **24 enfants** CE2/CM1 : Mme Isabelle BOURILLON ANGELI : **28 enfants**	Mme Fabienne CARIMANTRANT, directrice, 02 38 92 00 41
SAINT-FIRMIN-DES-BOIS	CE2/CM1 : M Romain BOUCHARD : **25 élèves** CM2 : Mme Fanny DUMONTIER BEETS/M Jonathan FRESSER : **24 enfants**	Mme Fanny DUMONTIER BEETS, directrice, 02 38 95 31 89

VERMILLON REP, GARDE LE CAP

Dans le cadre de son Plan Climat, le Parlement français a définitivement adopté le projet de loi mettant fin à la recherche et à l'exploitation du pétrole en France d'ici 2040. La promulgation de cette loi par le Président de la République est intervenue le 31 décembre 2017 (Journal officiel).

VERMILION ENERGY

VOICI CE QUE LA LOI PRÉVOIT :

- les concessions qui arrivent à échéance seront renouvelées jusqu'en 2040,
- les demandes de nouvelles concessions suite à des travaux d'exploration seront accordées,
- les permis en cours de validité seront renouvelés si l'opérateur pétrolier remplit ses engagements,
- toute demande de nouveau permis d'exploration d'hydrocarbures sera rejetée de fait.

Rien ne change pour Vermilion ! Vermilion reste engagée en France sur le long terme. « Notre activité ne s'arrêtera pas demain, ni en 2040 » précise Darcy Kerwin, Président et Directeur Général de Vermilion France. « Nous allons continuer à travailler dans le respect des personnes et l'environnement, à offrir des possibilités de développement à notre personnel, à investir et développer nos divers projets, et à soutenir les communautés qui nous accueillent ».

UN NOUVEAU FORAGE À SAINT-FIRMIN-DES-BOIS EN 2018

Nous sommes présents dans le Loiret depuis fin 2012 et y réalisons près de 8% de notre production française avec le soutien de nos 20 collaborateurs et sous-traitants. Après 3 années d'études approfondies, nos géologues et ingénieurs ont conclu qu'il reste d'importantes quantités de pétrole conventionnel à produire. Son extraction nécessite la création de nouveaux forages, qui devraient permettre d'augmenter considérablement les réserves et la production de pétrole.

La 1ère campagne de forages, réalisée en début 2017, a rencontré un franc succès. Les résultats nous ont permis d'affiner notre plan de développement des champs pétroliers et de préparer la 2nde campagne de forages 2017-2018. Les puits sont forés depuis des sites existants, sélectionnés selon les spécificités humaines et environnementales, afin de réduire au maximum les impacts sur le milieu environnant.

En janvier 2018, VERMILION REP a donc réalisé 1 nouveau forage (600 m de profondeur) sur la commune de Saint-Firmin-des-Bois à partir d'un site existant (SF7). « Les travaux ont été un succès humain et opérationnel » précise Nicolas Volle, Responsable Vermilion dans le Loiret.

TECHNIQUE DU FORAGE DÉVIÉ

La technique du forage dévié et du drainage horizontal permettra de maximiser les volumes de pétrole extractibles.

Cette technique permet de limiter le nombre de puits et l'empreinte spatiale en surface, tout en assurant l'atteinte des cibles géologiques identifiées.

- Profondeur verticale : environ 600 m
- Profondeur forée : environ 1 400 m

Les forages concernent uniquement le pétrole conventionnel ; ils ne concernent en aucun cas les pétroles et gaz de schistes et la fracturation hydraulique.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA CLERY, DU BETZ ET DE L'OUANNE

3CBO Trois rivières Un territoire
Communauté de Communes Cléry Betz Ouanne

A la suite de la fusion entre la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry et celle de Château-Renard, la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne (3CBO) a été créée le 1er janvier 2017. Elle se compose de 24 communes regroupant 21 000 habitants, et est représentée par une assemblée de 44 conseillers communautaires.

La 3CBO a également élu son bureau communautaire, composé du Président et des 8 vice-présidents, qui constitue l'organe exécutif de la Communauté de Communes. Les élus travaillent de concert avec le personnel administratif et technique, et se réunissent en commissions, qui traitent des sujets suivants : « Environnement et SPANC », « Finances, Ressources Humaines, Mutualisation », « Développement économique et touristique », « Communication, Culture, Sport, Numérique, Fêtes et Cérémonies », « Action sociale », « Urbanisme et Habitat », « Bâtiment, Voirie, Travaux ».

Piscine de Courtenay

DANS LE CADRE DES COMPÉTENCES QU'ELLE S'EST VUE CONFIER, LA 3CBO, ENTRE AUTRES :

- a assuré la réhabilitation de la piscine communautaire de Courtenay sans compromettre son ouverture pour la saison estivale 2017 ;
- a mené le chantier de la piscine communautaire de Château-Renard à son terme, établissement ouvert depuis le 18 septembre 2017 ;
- s'engage dans la réalisation d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) ;
- a lancé son site internet interactif ;
- entretient 42 km de voirie communautaire : par exemple cette année le reprofilage des fossés de la route communautaire au Bois des Crânes sur la commune de Thorailles ;
- a en charge la révision du Plan d'Urbanisme Intercommunal et instruit les demandes de permis de construire de la plupart de ses communes membres ;
- a en charge la gestion des tournées de collecte des ordures ménagères et des 3 déchèteries du territoire ;
- s'occupe des contrôles des fosses septiques et autres installations d'Assainissement Non Collectif ;
- gère les 4 haltes garderies du secteur, ainsi que les centres de loisirs.

Pour plus de renseignements, consultez notre site internet : www.3cbo.fr ou notre page Facebook.

Siège social : 569 route de Châtillon-Coligny - 45220 Château-Renard
Tél : 02 38 95 25 15 - Mail : accueil@3cbo.fr

Piscine de Château-Renard

HORAIRES D'OUVERTURE AU GRAND PUBLIC

PENDANT LA PÉRIODE SCOLAIRE

Lundi	12h00-13h30 / 17h00-19h00
Mardi	12h00-13h30
Mercredi	14h00-17h00
Jeudi	12h00-13h30 / 17h00-19h00
Vendredi	12h00-13h30 / 17h00-19h00
Samedi	14h30-18h00
Dimanche	9h00-12h00

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES*

Mardi au vendredi	10h30-13h30 / 14h30-19h00
Samedi	14h30-18h00
Dimanche	9h00-12h00

La piscine est fermée les jours fériés. Fin d'accès aux vestiaires et fermeture des caisses 30 minutes avant la fermeture de l'établissement. Sortie du bassin 15 minutes avant la fermeture de la piscine.

TARIFS

CARTE D'ACCÈS NOMINATIVE

Chaque usager devra se munir obligatoirement d'une carte d'accès pour rentrer.**

Offre de lancement :
Une entrée gratuite sera créditée pour tout 1er achat d'une carte. Cette carte sera valable pour l'accès aux deux piscines.

Les cartes achetées à la piscine communautaire de Courtenay, lors de la saison estivale 2017, seront GRATUITEMENT échangées à la piscine communautaire de Château-Renard. Une entrée sera créditée gratuitement à cette occasion.***

Coût de la carte : 2,20 €

ENTRÉES

Enfants : moins de 6 ans GRATUIT	Enfants : de 6 à 18 ans 2 €	Adultes : plus de 18 ans 3 €
	> 10 entrées 15 €	> 10 entrées 25 €
	> 20 entréees 25 €	> 20 entréees 45 €

* Hors vacances estivales / ** Présentation d'un justificatif d'identité possible / *** Fin de l'offre le 31 août 2018.

PAYS GATINAIS

LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS GÂTINAIS,

UN PROJET COMMUN POUR LE TERRITOIRE

Créé en 1997, le Syndicat a pour objet de fédérer les acteurs locaux autour d'un projet commun de développement et d'aménagement global et durable du territoire. Il intervient sur 3 Communautés de communes représentant 81 communes : la Communauté de communes des Quatre Vallées ; la Communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne et la Communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais.

ZOOM SUR : LES AIDES FINANCIÈRES AUX PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS

LEADER : PROGRAMME D'AIDE EUROPÉEN

Il soutient des projets à caractère « pilote » à destination des zones rurales, fondés notamment sur un partenariat local public-privé et sur la coopération entre les territoires. Vous avez un projet visant à développer le tourisme ? Contactez Mme COATGLAS Animatrice LEADER au 02.38.30.87.18 ou par courriel leader.pbgp@orange-business.fr

A VOS ID : PROGRAMME D'AIDE RÉGIONAL

Depuis 2010, la Région Centre-Val de Loire accompagne les initiatives innovantes en milieu rural, pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux majeurs qui se présentent à nous. Vous avez une idée innovante ? Contactez M. COUVRAND Directeur du Pays Gâtinais au 02.38.95.64.50 ou par courriel developpement@pays-gatinais.com

Le Pays Gâtinais met à disposition des collectivités et des acteurs locaux différents outils pour mettre en œuvre leurs projets pour le territoire :

Conseils techniques

Mise en réseau, partenariat

Accompagnement et suivi de projet

Dispositifs d'aide financière

www.pays-gatinais.com
Syndicat Mixte du Pays Gâtinais
02 38 95 64 50

Nous vous informons qu'à compter du 01/02/2018 les bureaux du Pays Gâtinais déménagent, il conviendra d'utiliser l'adresse postale suivante pour toutes correspondances avec nos services :

Syndicat Mixte du Pays Gâtinais
3 rue de Crowborough
45200 Montargis

SERVICE ECO HABITAT

VOTRE SERVICE PUBLIC LOCAL POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

DORÉMI, POUR UNE RÉNOVATION GLOBALE ET PERFORMANTE DES LOGEMENTS DES PARTICULIERS

Depuis juin 2015, le Service Éco Habitat, service public pour la rénovation des logements créé par l'Agglomération Montargoise et le Pays Gâtinais, déploie sur le territoire DORéMI, Dispositif Opérationnel de Rénovation énergétique des Maisons Individuelles, initié par l'institut Négawatt.

Ce dispositif permet de réaliser, grâce à des professionnels spécialement formés, une rénovation globale et performante des maisons individuelles en appliquant des solutions techniques de référence et en veillant notamment à la bonne étanchéité à l'air du logement.

Dans ce cadre, le Service Éco Habitat accompagne à la fois les propriétaires pour identifier la faisabilité de ce type de rénovation chez eux et pour optimiser le financement des travaux, et, en parallèle, les entreprises qui peuvent se former à la rénovation énergétique de haute qualité avec l'appui d'un formateur expert. Au cours de leur formation, après s'être organisées en groupement d'entreprises représentant les différents corps de métiers concernés, ces dernières réalisent des chantiers « écoles » chez des particuliers.

Depuis le lancement de DORéMI, 22 entreprises sont en cours de formation et l'année 2017 a vu la concrétisation des 3 premiers chantiers « écoles ».

CONTACTEZ LE SERVICE ÉCO HABITAT

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.
Par téléphone : 02 38 92 10 58.
Par courriel : service.ecohabitat@pays-gatinais.com.

Maison de M. PETIT, construite en 1977 avant travaux

Maison après travaux

SIAEP

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

ATTENTION AUX FUITES !

Afin de permettre aux usagers de limiter d'éventuelles fuites, il est important d'observer son compteur d'eau, de bien fermer tous les robinets et de vérifier sa chasse d'eau car ceux-ci sont de gros consommateurs !

SIAEP DE CHÂTEAU-RENARD

- CHÂTEAU-RENARD
- SAINT-FIRMIN-DES-BOIS
- SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
- GY-LES-NONAINS
- MELLEROY
- CONFLANS-SUR-LOING

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le service de l'eau potable est exploité en affermage. Le délégataire est la société SAUR en vertu d'un contrat qui a été renouvelé le 1er Juillet 2013. Sa durée est de 12 ans il prendra fin le 30 Juin 2025.

Le Syndicat prend en charge les investissements : voiries, captages et ouvrages de traitement et de génie civil.

La SAUR gère le service et les abonnés, elle met en service les branchements, elle entretient les ouvrages réalisés par le Syndicat et procède au remplacement des équipements dans les limites fixées au contrat d'affermage.

En contrepartie de cette exploitation, la SAUR perçoit une rémunération sur les factures de l'eau.

PATRIMOINE DU SYNDICAT

- Le syndicat des eaux est propriétaire des bâtiments suivants :
- La station de pompage de l'Érable, route de Gy-les-Nonains à Château-Renard ;
- Le surpresseur de Melleroy ;
- Les 3 châteaux d'eau : Les Challerands (400 m3), Les Liziards (750 m3), le Cordeau (300 m3) ;
- La station de pompage (hors service) de Saint Thibault à Saint-Germain-des-Prés.

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

En 2017, la mise en place d'une télésurveillance et d'un capteur anti-intrusion au Surpresseur à Melleroy a été réalisée par la SAUR à Isle (Haute-Vienne).

La sécurisation des ouvrages « Les Liziards » et « le Cordeau » à Château-Renard a été réalisée par TRASO à Les-Verchers-sur-Layon (Maine-et-Loire)

Les travaux de raccordement et de renforcement : rue Les Challerands à Château-Renard, Les Griboulets à Saint-Germain-des-Prés, Saint-Sébastien à Château-Renard ont été achevés en cette année.

L'entretien des espaces verts à Saint Thibault a été assuré de nouveau par l'entreprise SNC DESLAIS de Saint-Firmin-des-Bois soit huit tontes de Mars à Novembre.

En 2018, des travaux de remplacement de canalisations avec reprise de branchement(s) vont être réalisés au lieu-dit « Le Petit Courtoiseau » à Château-Renard.

CHIFFRES CLÉS

3 345 clients

2 stations de production

369 305 m³ d'eau consommés

3 396 branchements

281 248 ml de réseau

72.9% de rendement de réseau

53 fuites sur conduites réparées

18 fuites sur branchement réparées

SURTAXE SYNDICALE ET LA TAXE DE BRANCHEMENT AVEC OUVERTURE DE COMPTEUR D'EAU.

Le 02/10/2015 a été décidé par le Comité Syndical

Le tarif de la surtaxe sur l'eau potable :

- Part fixe annuelle 33,73 **€** ;
- Part proportionnelle à la consommation :
- de 0 à 500m3 : 0,2975 **€**,
- au-delà de 500m3 : 0.1710 **€**.

En ce qui concerne la taxe de branchement, le tarif reste inchangé depuis le 1er Janvier 2012. Tarif forfaitaire de la taxe de branchement avec ouverture de compteur d'eau : 300,00 **€**. Les membres titulaires du syndicat Président : M. André JALOUZOT Vice-président : M. Bernard SAUVEGRAIN CHÂTEAU-RENARD : MM. Bernard SAUVEGRAIN et René NIVEAU MELLEROY : MM. Francis METIVIER et Jacky SUARD SAINT FIRMIN-DES-BOIS : MM. Jeannick PAILLOUX et Philippe DESLAIS GY-LES-NONAINS : MM. André JALOUZOT et André BARON SAINT GERMAIN-DES-PRÉS : MM. Christophe BETHOUL et Thierry DUBOIS CONFLANS-SUR-LOING : MM. Bernard BUISSON et Jean-Claude SEGUIN

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Service client SAUR 02 45 77 00 00

Dépannage SAUR 02 45 77 00 01

DEMANDE DE DÉGRÈVEMENT

Fournir au secrétariat :

- une demande par écrit
- la copie de la facture d'eau
- la copie de la facture de réparation de la fuite ou une attestation sur l'honneur des réparations effectuées soi-même.

Pour rappel : les fuites de chasse d'eau et de chauffe-eau ne sont pas acceptées !

(Source : rapport annuel du délégataire 2016)

COORDONNÉES

Siège social : 57 Place de l'Hôtel de Ville 45220 CHÂTEAU-RENARD

Secrétariat : 1er étage – Mairie - 337 Grande Rue 45220 GY-LES-NONAINS

Téléphone : 02 38 96 09 56

Courriel : siaep45@orange

HORAIRES D'OUVERTURE

- Mardi 13h30 à 18h
- Vendredi 8h00 à 12h30

DECHETTERIE ET TRI SÉLECTIF

CARTE D'ACCÈS AU 1ER JANVIER 2018

Depuis le 1er janvier 2018, une carte d'accès est nécessaire pour entrer dans les déchèteries.

Pour l'obtenir : télécharger le formulaire sur le site www.3c-bo. Dans la rubrique « collecte et traitements des déchets ».

Il est également disponible en mairie. Le dossier est à déposer directement au pôle technique, aux horaires indiqués ci-dessous.

Adresse : 505 Chemin des Comtois – 45220 CHUELLES - Tel. 02.38.95.27.65 - Email : secretariat.st@3cbo.fr
Du lundi au jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-17h, le vendredi : 8h00-12h00 / 13h30-16h30

CONDITIONS :

Particuliers : 18 passages gratuits de 1m3, par an et par foyer.

Professionnels : 1 m3 par passage, accès payant, voir tarif avec pôle technique.

Accès autorisé aux PTAC inférieur à 3,5 T.

L'accès des 3 déchèteries est réservé aux habitants et aux professionnels des communes du territoire de la 3CBO.

RAPPEL DES HORAIRES :

Du lundi au samedi : 9h-12h et 13h30-17h30
Les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

NOUVEAU POINT POUR LE TRI SÉLECTIF

Rue du Bois de la Chenille. De plus, un container recevant les vêtements sera installé à la mare des tilleuls. »

LA GENDARMERIE VOUS INFORME

Contre les cambriolages, faites le tour de votre maison

Gendarmerie nationale
Une force humaine

NUMEROS UTILES

Mairie.....02 38 95 22 59

Ecole Primaire.....02 38 95 31 89

Garderie périscolaire.....02 38 92 17 08

Collège de Château-Renard
.....02 38 95 31 52

Urbanisme (DDT Montargis)
.....02 38 28 30 40

Trésor Public (Courtenay)
.....02 38 97 41 13

Urgence ERDF.....08 10 33 30 45

Pharmacie de Château-Renard
.....02 38 95 20 29

SERVICES SANTÉ & SÉCURITÉ

Police Secours.....17
(ou Gendarmerie de Château-Renard en cas d'urgence 02 38 95 66 10)

SAMU.....15

Pompiers.....18 (fixe).....112 (portable)

Samu Social.....115

Hôpital d'Amilly-Montargi
.....02 38 95 91 11

Clinique de Montargis.....02 38 28 33 33

Médecins de garde
Appeler le 15 ou la gendarmerie

Centre anti-poison Angers
.....02 41 48 21 21

24/24 Paris.....01 40 05 48 48

Enfance maltraitée 119 ou 0800 051 234

SERVICE RELIGIEUX

Presbytère de Château-Renard
.....02 38 95 21 06

CONCILIATEUR DE JUSTICE

A Château-Renard, 2ème vendredi de chaque mois, de 09h00 à 12h00 sur rendez-vous

A Courtenay, 1er vendredi de chaque mois, de 9h00 à 12h00, sur rendez-vous

Email : bouddhaleveille@hotmail.com

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Quelques changements depuis 2017 :

Un seul site pour tous les titres sécurisés **https://ants.gouv.fr**

Vous trouverez toutes les informations relatives aux titres sécurisés (carte d'identité, passeport carte grise)

PACS : les PACS sont enregistrés à la Mairie ou chez le Notaire depuis le 1er novembre 2017

VEHICULES : toutes les formalités concernant les véhicules automobiles se font désormais sur Internet, sans déplacement en Mairie ou en Préfecture (https://ants.gouv.fr)

Et, pour toute information administrative : **www.service-public.fr**

FRANCE ALZHEIMER LOIRET

ANTENNE DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS
LE DESARROI DES FAMILLES DEVANT LA MALADIE

LES ACTIVITÉS

- Groupe de Rencontre tous les mois à l'Auberge de Jeunesse à CEPOY.
- Cafés Mémoire à thème tous les deux mois au Marigny à Montargis.
- Un Pique-Nique une fois par an à l'Auberge de Jeunesse fin Juin à CEPOY.
- Quête pour la Journée Mondiale en Septembre au Centre Leclerc à AMILLY.
- Formation des Aidants Familiaux gratuite à l'EHPAD de la Cerisaie à AMILLY, cette année du 06/09 au 08/11/2017 tous les quinze jours de 14h à17h.
- Nous informons les familles sur les Séjours Vacances Répit ALZHEIMER (c'était le Thème du Café Mémoire du 11/10/2017).
- Nous organisons un THE DANSANT au profit de France Alzheimer Loiret (Antenne De MONTARGIS) début octobre chaque année à Jean Vilar AMILLY.
- Nous offrons le NOËL des familles avec une animation, un goûter préparé par les bénévoles et des chocolats offerts par FAL à la salle des Terres Blanches d'AMILLY le premier samedi de décembre

.

- Une Psychologue reçoit les familles à leur demande dans son cabinet de TRIGUERES pour des Entretiens Individuels.
- La Responsable d'Antenne fait de l'Ecoute des Familles.
- Nous pouvons désormais rencontrer des familles dans un bureau mis à notre disposition gracieusement par la ville d'AMILLY de 9h à12h le jeudi sur rendez-vous au n°1 place des Terres Blanches à AMILLY
- FRANCE ALZHEIMER LOIRET forme les bénévoles du CAJA avec lequel nous sommes en Partenariat. Cet Accueil de Jour se trouve au 13 rue du Port St Roch à MONTARGIS, il ouvert du lundi au vendredi de 10h à 17h. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles

Pour de plus amples renseignements, contacter les coordonnés

COORDONNÉES

Antenne de Montargis
Responsable : Monique REUILLARD
Tél. : 02 38 95 35 44
Port. : 06 79 46 40 83
Mail : momonique.r@orange.fr

SEG
SOLIDARITE EMPLOI GATINAIS,

UNE ASSOCIATION QUI AGIT LOCALEMENT POUR L'EMPLOI

Depuis 28 ans, l'association SEG favorise le retour à l'emploi sur les territoires ruraux de l'est du département.

SEG met en relation ses clients avec ses salariés compétents, qui résident à proximité des lieux d'interventions.

SEG intervient chez les particuliers pour toutes prestations d'entretien de la maison et du jardin, avec possibilité de réduction fiscale. (Nous contacter pour plus d'information à ce sujet). Si vous avez d'autres besoins que ce soit lors d'une réception, d'un déménagement, de petits travaux de bricolage, de rangement, etc., n'hésitez pas à contacter SEG qui saura répondre à votre demande.

SEG met également à disposition des salariés auprès des collectivités et des associations pour l'entretien des locaux, des espaces verts, pour des travaux de manœuvre ou de manutention, pour des remplacements en restauration scolaire, en surveillance, en garderie ou encore pour du personnel de service, etc.
SEG accompagne les entreprises dans le cadre de remplacements ponctuels, surcroît d'activité, période d'essai avant recrutement, etc.

Les avantages de SEG :
SOUPLESSE (pas de contrainte de durée),
REACTIVITE (réponse adaptée sous 24 h),
SIMPLICITE (aucune démarche administrative).

Depuis décembre 2016 SEG a obtenu la certification CEDRE ISO 9001 qui atteste d'une démarche qualité évaluée et reconnue.

COORDONNÉES

SEG 23 Faubourg de Montargis
45230 Châtillon-Coligny
02.38.96.09.95
Mail : asso-seg@wanadoo.fr
site : www.seg45.fr

OTSI

L'OFFICE DE TOURISME AU SERVICE DES TOURISTES ET DES HABITANTS

L'office de tourisme installé à Château-Renard dans les très beaux locaux de la maison dite de Jeanne d'Arc, a vu ses statuts évoluer avec les changements de la politique territoriale. Conformément à la loi c'est désormais la communauté de communes, en l'occurrence la 3 CBO, qui est en charge de la politique touristique et donc des offices de tourisme. Dans cette logique l'office de tourisme a compétence pour agir sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes. L'office de tourisme de Château-Renard n'avait de toute façon pas attendu cette évolution législative pour placer son action au niveau intercommunal, puisqu'il se situait dans la logique de l'ancien canton de Château-Renard. Aujourd'hui placer l'action au niveau de notre vaste communauté de communes est un niveau défi. Pour le relever il faudra aussi que les moyens humains des bénévoles, grâce auxquels l'office vit au jour le jour, reflètent ce nouveau territoire dans toute son étendue. Mais un échelon plus important est d'ores et déjà en place avec la participation active de l'office de tourisme de Château-Renard et de la 3 CBO au pôle touristique du Gâtinais montargois. C'est sous l'égide de ce dernier que sont organisées les samedis d'été des balades au clair de lune pour découvrir notre patrimoine sous un jour nouveau. C'est aussi dans ce cadre qu'est organisée au printemps une rencontre de tous les acteurs du tourisme en Gâtinais. En 2018 l'assemblée générale de l'office de tourisme est prévue à Château-Renard le vendredi 2 février à 20 heures.

OUVERTURES

du 1er mai au 31 août
mardi-mercredi-jeudi-vendredi 10h-12h 15h-17h30
samedi 10h-12h 15h-18h
dimanche 10h-12h
lundi fermé du 1er septembre au 30 avril
mardi-mercredi-jeudi-vendredi-samedi 10h-12h 15h-17h30
lundi dimanche fermé

OTSI DE CHÂTEAU-RENARD

3CBO - 32 place de la République
45220 Château-renard
tél : 02 38 95 39 53
otsi.chateau-renard@wanadoo.fr
www.chateau-renard-tourisme.com
page gatinais-tourisme-chateau-renard
Conseiller en séjour : Annie Absolu
Président : Jacques Gout

La JDC s'impose à tous les citoyens, femmes et hommes, avant l'âge de 18 ans. Ils ont la possibilité de régulariser jusqu'à l'âge de 25 ans. Les pouvoirs publics et les forces armées agissent chaque jour pour que la liberté puisse exister, sur notre territoire, mais également en Europe et sur d'autres continents.

La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que cette liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense.

AGÉCLIC

AVEC LE SOUTIEN DE LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS

L'association AGÉ CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) a pour mission d'aider les personnes âgées.

NOS MISSIONS ENVERS LES PERSONNES ÂGÉES SONT :

- d'informer et de conseiller
- d'évaluer les besoins à domicile
- d'accompagner dans les démarches et mettre en œuvre les aides
- d'organiser des actions de prévention (conférences, forum, ateliers...).

Les ateliers équilibre sont dispensés par une animatrice spécialisée qui propose des exercices adaptés aux difficultés de chacun.

Les ateliers numériques composés de 9 participants maximum vont permettre de démystifier les outils informatiques par une approche simple et facile d'utilisation.
Les personnes intéressées doivent contacter au plus tôt leur mairie afin de permettre à AGÉ-CLIC une organisation pratique de ces ateliers.

Depuis le 1er juillet 2017 :

- retrait de la mission handicap (s'adresser désormais à la M.D.D. ou à la M.D.P.H.).
- évolution de nos missions suite aux changements imposés par le Département. Dans ce cadre, nous organisons depuis octobre des réunions publiques pour les seniors de 60 ans et plus, ouvertes également aux élus locaux, aidants familiaux et professionnels.

Ces réunions ont pour objet d'informer le public sur les différents dispositifs d'aide existants permettant de prévenir la perte d'autonomie et d'améliorer le maintien à domicile.

Le CLIC a le projet de se déplacer sur un maximum de communes sur le territoire qui lui est dévolu.

Notre association est composée de 2 coordinatrices, une secrétaire et complétée par une gestionnaire de cas MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie) qui doit plus spécifiquement accompagner les personnes en situation difficile atteintes de pertes cognitives pour un maintien à domicile adapté.

De ce fait AGÉ CLIC est votre interlocuteur pour toutes les demandes de renseignements favorisant le maintien à domicile.

Nos bureaux situés 5, rue des Cigognes à GIEN 45500 sont ouverts tous les jours :
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

Notre service est gratuit et confidentiel. N'hésitez pas à nous contacter au 02.38.38.37.51 ou clicdugiennois@wanadoo.fr

ADAPAGE

- SAAD - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ; Aide aux personnes âgées ; Aide aux personnes en situation de handicap ; Aide aux personnes malades ; Tout public
- Service Portage de repas à domicile
- Service Téléassistance
- Service Gardes de Jour et nuit

En 2016 à Saint Germain des Prés 33 personnes ont été aidées et 6 personnes livrées de repas à domicile.

Depuis septembre 2017, nous proposons des ateliers numériques gratuits pour les personnes retraitées avec le soutien de la CARSAT CENTRE VAL DE LOIRE

Depuis le 01 octobre 2017 les repas que nous livrons sont cuisinés par API RESTAURATION

En 2018, nous ouvrirons un service de transport accompagné dans un véhicule aménagé pour transporter des personnes valides et des personnes valides et des personnes en situation de handicap.

COORDONNÉES

41, Rue Aristide Briand - 45220
Château-Renard - Tel : 02.38.95.38.92
adapagechateau-renard@orange.fr /

www.adapage.fr

PRODUCTEURS LOCAUX

LAPI'PASSION DE MOUSTACHE

Éleveur amateur avicole et cunicole de race pure
Vente d'accessoires, jouets, habitats et nourritures pour NACS...
06 74 06 82 05 annickpassion@orange.fr

VENTE À LA FERME DE FROMAGES DE CHÈVRE

Ouvert le mardi et vendredi de 18h30 à 19h30 et le dimanche de 10h30 à 12h00 et sur le marché de Château-Renard le mercredi matin. Mme Francine DE WILDE, 2 Le Château Vert 45220 Saint Firmin des Bois

VENTE À LA FERME DE VIANDE RACE SALERS

Colis sur commande et suivant disponibilité au 06 78 95 80 80

VEAU : colis de 7 kg. Contenu de colis : rôti escalopes, côte, blanquette, tendrons, chair

VIANDE ROUGE : COLIS DE 10 KG

COLIS TRADITION : côte ou faux filet, rosbif, rôti, bifteck, steak haché, bourguignon, braisé, pot au feu, chair

COLIS ÉTÉ : côte ou faux filet, rosbif, rôti, bifteck, steak haché, chair, 1kg de merguez, 1kg chipolatas, akg de grosses saucisses

COLIS HACHÉ : côte ou faux filet, rosbif, rôti, bifteck, steak haché, chair, 1kg de grosses saucisses, 2 kg steak haché

Abats vendus séparément.

M. Benoît BEETS, 3 Les Frélats 45220 Saint Firmin des Bois

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

ENFANTS À HAUT POTENTIEL 45

Association ayant pour but d'échanger, apprendre, mutualiser autour des enfants à haut potentiel.

Cette association, loi 1901, se veut une aide pour les parents d'enfants précoces, dont les objectifs sont :

- D'aider, d'aiguiller, de conseiller et d'accompagner les parents et les enfants à Haut Potentiel
- D'aider le corps enseignant à détecter, accompagner leurs élèves EHP
- D'éditer des fascicules explicatifs à destination des familles et du corps enseignants

EHP45 - 2 les Chaillots 45220 Saint Firmin des Bois - ehp45@yahoo.fr

«Doués»,»surdoués», «précoces» ou «haut potentiel» recouvrent une même réalité : la douance, qui n'est pas synonyme d'intelligence.

Il s'agit en réalité d'individus au fonctionnement cérébral différent qui se caractérise par un mode de pensée spécifique, que l'on appelle en arborescence et non séquentielle ; un comportement psychoaffectif différent, avec une hypersensibilité ; généralement un bon potentiel intellectuel, qui ne se manifeste pas nécessairement, ou seulement dans certains domaines. D'apparence normale, les surdoués ne se distinguent en rien de la population qui les entoure ! Seul leur fonctionnement mental diffère.

LES FORGES DES VALLÉES

Cette association , loi 1901, de forgerons amateurs et de passionnés de ferronnerie a pour but

- Entretenir le patrimoine de la forge, par des démonstrations de forge lors de diverses manifestations (fête de l'automne à Chuelles, Fête de la Pomme à Paucourt....)
- Rénover ou restaurer de vieux outils, de vielles machines, de vieux objet en fer forgés ,
- Collecter des images ou des documents concernant la forge.

Contact : 06 42 60 82 10
asso-forges-des-vallees@orange.fr

les forges des vallées
Président : A. DEJUST

ECOLOKaterre
AIMER • DÉCOUVRIR • PARTAGER CRÉER

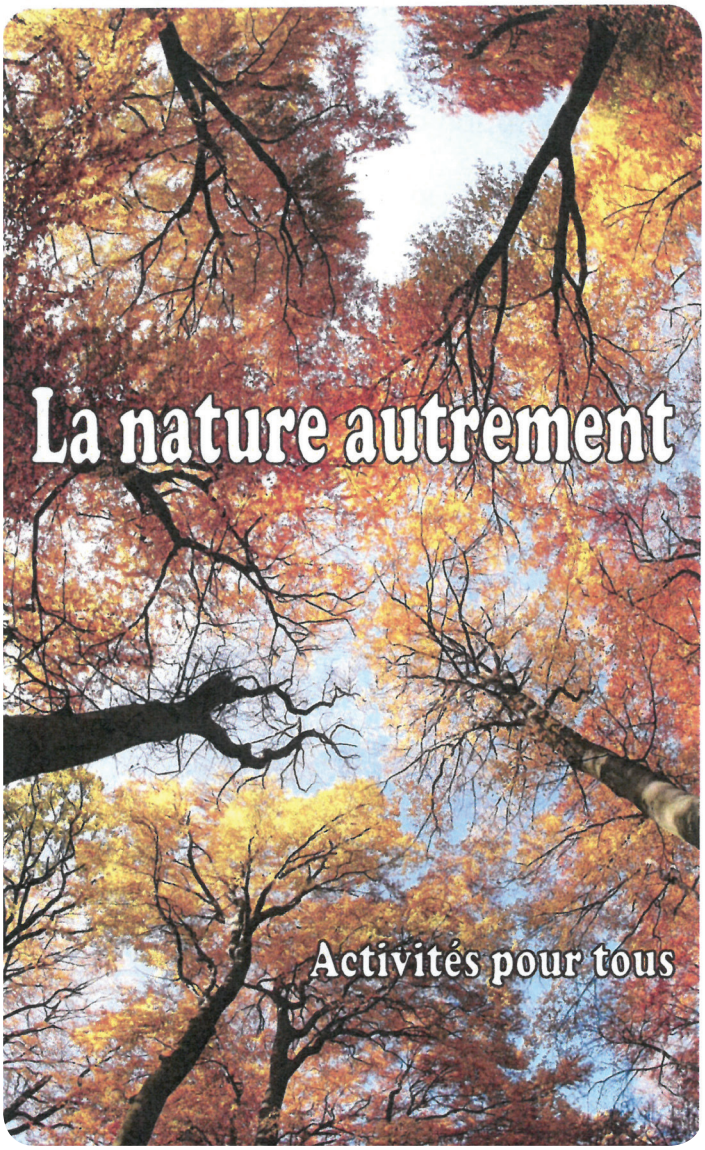

ECOLOKATERRE

Association d'éducation à l'environnement.

NOTRE PHILOSOPHIE

En tant que Terriens, nous sommes tous colocataires de la Terre. Et si nous voulons la protéger, nous devons être des colocataires écolos.

NOS OBJECTIFS

AIMER - DÉCOUVRIR - PARTAGER - CRÉER

C'est parce que nous aimons cette nature et qu'il nous apparait primordial de la protéger que nous souhaitons la faire découvrir pour partager nos savoirs et nos valeurs.... et créer ainsi un monde plus respectueux de l'environnement.

ATELIERS CRATIFS ET TECHNIQUES

Vous avez envie d'appréhender la nature différemment et de laisser libre cours à votre fantaisie. Les ateliers sont faits pour vous, adultes ou enfants.

Venez développer votre esprit créatif et votre habileté manuelle en utilisant ce que la nature a à vous offrir et apprenez à la voir d'un oeil nouveau.

ANIMATIONS DÉCOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT

CONCEPTION D'OUTILS PÉDAGOGIQUES

NOS INTERVENTIONS

Les ateliers créatifs et techniques

Les animations liées à la découverte de l'environnement (promenades sensorielles, découvertes botaniques...).

La conception d'outils pédagogiques.

Nous pouvons intervenir sur une demi-journée ou une journée complète, en semaine ou le week-end.

Contact : 74 bois de la Perreuse
45220 Saint Firmin des Bois
02 38 07 06 47
ecolokaterre@gmail.com

www.ecolokaterre.jimdo.com

SERVICE CIVIQUE

Découvrez le pouvoir d'être utile avec le Service Civique.

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR

S'engager en Service Civique

Un engagement volontaire

Le Service Civique est un engagement volontaire de 6 à 12 mois au service de l'intérêt général. D'une durée hebdomadaire de 24 heures minimum, il est indemnisé 580 €* par mois.

Ouvert à tous les jeunes

Le Service Civique est une expérience unique ouverte à tous les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans en situation de handicap, sans condition de diplôme.
Seule votre motivation compte !

En France ou à l'étranger

Vous pouvez réaliser votre mission de Service Civique auprès d'une association (fédération, ONG...), d'une fondation, d'une collectivité territoriale (mairie, conseil régional...), d'un établissement public (hôpital, musée, université...), d'un bailleur de logement social ou des services de l'État (école, préfecture, gendarmerie...).

De nombreuses missions possibles

Trouvez votre mission sur service-civique.gouv.fr dans l'un des 9 domaines d'action reconnus prioritaires pour la Nation.

*Cette indemnité se compose de 472,97 € pris en charge par l'État (majorés de 107,66 € selon critères sociaux) + 107,58 € pris en charge par l'organisme d'accueil.

Une mission pour chacun au service de tous

Envie d'être utile, d'agir pour le bien collectif, d'aller à la rencontre des autres, d'explorer de nouveaux horizons, de développer vos compétences ? Le Service Civique est une opportunité de vous engager dans une mission d'intérêt général qui vous passionne parmi ces 9 domaines d'action :

- Culture et Loisirs
- Éducation pour tous
- Environnement
- Solidarité
- Sport
- Intervention d'urgence en cas de crise
- Mémoire et citoyenneté
- Santé
- Développement international et action humanitaire

Pour découvrir les missions et devenir volontaire
SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR/JEUNES-VOLONTAIRES

Les avantages de votre engagement

Pendant votre mission

→ Un accompagnement personnalisé avec un tuteur de votre structure d'accueil.

→ La carte du Service Civique vous offrant les mêmes avantages que la carte d'étudiants.

→ Une formation Civique et Citoyenne théorique accompagnée d'une formation pratique aux Premiers Secours (PSC1).

→ L'Aide au Logement et l'Allocation aux Adultes Handicapés cumulables avec votre indemnité mensuelle.

→ Une couverture sociale complète avec prise en charge de vos dépenses de santé (maladie, maternité...).

Après votre mission

→ Une attestation officielle à conserver pour faire valoir votre engagement de Service Civique.

→ Un engagement valorisable à toutes les étapes de votre parcours : formation, emploi, bénévolat...

→ Des droits au titre de la retraite cumulés pendant toute la durée de votre mission.

94%
des anciens volontaires recommanderaient le Service Civique à un·e ami·e*

*Enquête réalisée auprès des volontaires ayant terminé leur mission de Service Civique en 2017

Pour découvrir les missions et devenir volontaire
SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR/JEUNES-VOLONTAIRES

ENVIE D'UNE EXPÉRIENCE
UNIQUE ET UTILE ?

Vous avez entre 16 et 25 ans,
30 ans en situation de handicap ?
Votre mission vous attend sur

SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR

#LePouvoirDetreUtile

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

Trouvez votre mission sur SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR

Création : Insign / Crédits photo : Alex Hobbs / Impression : Le Réveil-mut'imprimeur

SAINT FIRMIN DES BOIS

Permanences de la Mairie :

LUNDI
de 10 h 00 à 12 h 00
de 15 h 00 à 18 h00

JEUDI
de 14 h 00 à 17 h 00

VENDREDI
de 15 h 00 à 18 h 00

MAIRIE
02.38.95.22.59
02.38.95.30.32
mairie-st-firmin-des-bois
@orange.fr

www.saint-firmin-des-bois.fr

Page facebook :
mairie de saint firmin des bois